

Résumé d'évaluation

Appui budgétaire pour la mise en œuvre de la politique énergétique durable à Maurice (APEn)

Pays : **Maurice**

Secteur : **Environnement et gestion administrative**

Évaluateur : **Adelante Knowledge and Development (S. Deenapanray, I. Kreisler, M. Raffinot)**

Date de l'évaluation : **mars 2018**

Données clés de l'appui AFD

Numéro de projet : CMU 1062

Montant : prêt souverain concessionnel de 50 M€ et subvention pour la coopération technique de 2 M€ – 1 M€ du projet du Fonds français pour l'environnement mondial (FFEM) et 1 M€ financé sur fonds d'appui et d'assistance pays émergents (FAAPE).

Taux de décaissement : 100 % pour le prêt, 70 % pour le projet FFEM et 40 % pour le financement FAAPE

Signature de la convention

de financement : décembre 2013

Date d'achèvement : 2016

Durée : 2 ans

Contexte

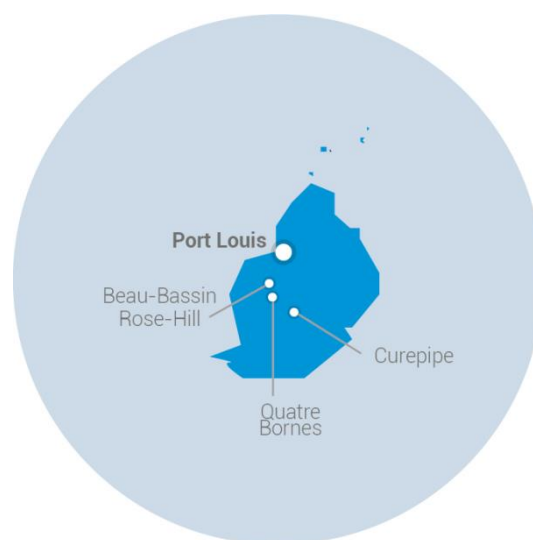
Cet appui fait suite à un premier appui budgétaire – l'Aide Programme Environnement (APE) – qui visait à accompagner le processus participatif transversal Maurice île durable. Cette première intervention n'avait pas pu être décaissée en totalité.

À la différence de l'APE, l'appui budgétaire APEn ne comporte pas de dimension interministérielle et cible uniquement le secteur de l'énergie.

Intervenants et mode opératoire

La maîtrise d'ouvrage est assurée par le Ministère des finances et du développement économique (MOFED).

La matrice de politique publique a été négociée avec les Ministères de l'Énergie (MEPU), des Finances (MOFED), des Infrastructures Publiques (MPI) et la société d'électricité (CEB).



Objectifs

- Soutenir une **diversification du mix énergétique** en favorisant la production d'énergie renouvelable.
- **Réduire l'intensité énergétique** de l'économie.
- **Renforcer le pilotage institutionnel** du secteur et du processus « Maurice île durable ».

Réalisations attendues

- Amélioration de la **gestion des finances publiques**.
- Amélioration de la **planification sectorielle**.
- Amélioration de la **capacité de Maurice à formuler, mettre en œuvre des politiques énergétiques**.
- Amélioration du **suivi de la performance au niveau sectoriel**.

Appréciation de la performance

Pertinence

Le soutien à l'efficacité énergétique et au changement de mix énergétique vers une utilisation accrue des énergies renouvelables est un objectif **parfaitement en ligne avec le mandat de l'AFD**. Il a permis de **poursuivre l'action entreprise avec l'appui budgétaire précédent** (Aide programme environnement) dans un domaine spécifique, en mettant en première ligne un ministère technique important. **Toutefois, le diagnostic initial n'avait pas totalement pris en compte la complexité de l'économie politique du secteur de l'énergie, ni les raisons pour lesquelles l'appui précédent n'avait pu être décaissé en totalité.**

Efficacité

Cet appui a été **efficace**, en ce qu'il a permis notamment la **mise en place du PNEE** (Programme National d'Efficacité Energétique), qui permet aux entreprises de finaliser des projets de transition énergétique et de les financer grâce à une ligne de crédit ouverte dans des banques commerciales. Cette efficacité résulte en partie du fait qu'il s'agit d'un appui budgétaire géré un peu à la manière d'un programme sectoriel (un seul ministère technique concerné). **La coopération technique** fournie pour le développement d'outils de politiques publiques et pour le renforcement institutionnel (dotation en personnel d'unités stratégiques, études, démarche pour obtenir des autorisations publiques, etc.) **a certes été utile**. Cependant, un meilleur alignement des objectifs de cet appui avec les priorités du ministère aurait permis d'obtenir le niveau de qualité attendue. Comme l'appui précédent, cet appui a **connu une gestion prudente des décaissements** de la part du MOFED en vue de limiter l'excès de liquidité dans l'économie.

Efficience

La coordination avec les autres partenaires bailleurs a été limitée, et certains **doublons** n'ont pu être évités, notamment en termes d'études. L'intervention aurait sans doute pu prendre la forme d'un projet, ce qui aurait peut-être limité les problèmes de décaissement, mais en limitant les possibilités d'appropriation, en complexifiant la gestion et en réduisant le montant alloué.

Impact

Parmi les impacts remarquables de l'appui, **la mise en place du PNEE et son succès auprès des entreprises privées doit être souligné**. En revanche, l'accent qui avait été mis sur la dotation en cadres de l'Energy Efficiency Management Office (division spécialisée dans le domaine de l'efficacité énergétique) **n'a pas produit les effets escomptés** : cette division n'est pas parvenue à maintenir dans le temps le personnel recruté.

Viabilité/durabilité

Ce prêt n'a **pas eu d'impact négatif significatif** sur l'excès de liquidité de Maurice. Certains de ses résultats, comme le PNEE, seront certainement **durables**, et même étendus dans la région de l'océan indien. Une **forte assistance technique** a été mobilisée et continuera à l'être (financement FEXTE). L'appui a également débouché sur un **projet de financement** d'une partie des investissements de la société d'électricité (CEB).

Valeur ajoutée de l'appui AFD

Les appuis évalués ont contribué à **positionner l'AFD comme un intervenant de premier plan dans le domaine de l'environnement et de la politique énergétique**. Ces appuis ont permis à ces intervenants français de se positionner et ont créé des liens avec des organisations de l'île de la Réunion. La valeur ajoutée de l'AFD a consisté à **créer des liens avec des acteurs français présents à la Réunion** (comme l'ADEME ou EDF) et à **proposer une ligne de crédit soutenant le PNEE**.

Conclusions

et enseignements

Au total, cet appui et le précédent **ont donné à l'AFD un statut d'acteur privilégié dans le domaine de l'environnement et des énergies renouvelables et créé des liens avec des acteurs français**, notamment basés à la Réunion. Toutefois, **cette place demeure fragile**, notamment en raison de l'intérêt récent et réciproque de Maurice pour les pays émergents, leurs financements et leurs technologies.

Pour maximiser l'efficacité de ces appuis budgétaires, **le diagnostic initial** – en particulier les analyses d'économie politique – est crucial.

Il est également important de **construire le programme de coopération technique à partir d'une analyse** des besoins des institutions mauriciennes et des appuis apportés par d'autres bailleurs de fonds.

Par ailleurs, il est intéressant **d'utiliser les appuis budgétaires comme moyen de favoriser les synergies entre le secteur public, le secteur privé et la société civile**, comme cela a été fait ici (lien avec le PNEE ou les lignes de crédit Sunref). Ces appuis doivent néanmoins être équilibrés et travailler également sur la mise en œuvre et les résultats de la politique publique.